

L'ÉCHO DE LIÈGE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
15, RUE DU MOUTON-BLANC, 15

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

La petite ligne (offres et demandes d'emploi) fr. 0,20
La petite ligne réclames avant les annonces 0,40
Nécrologie 1,00
Faits-divers 3,00
Corps du journal 4,00

LA GUERRE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

ALLEMANDS FRONT OCCIDENTAL

Berlin, 2 juin.
Près de Bixshoote au nord-est de l'estonectate, nous avons abattu un avion anglais; les occupants de l'avion, un officier belge et un officier anglais, ont été faits prisonniers.

La sucrerie située à l'est de Souchez, dans laquelle les Français avaient pénétré au cours de l'après-midi d'hier a été reprise par nous.

Une attaque française entreprise contre nos positions près de et au sud de Neuville dans la soirée a été repoussée; seule une petite partie de tranchée faisant saillie sur la route Neuville-Ecurie est occupée par l'ennemi.

Dans le Bois Le Prêtre le corps à corps se poursuit dans quelques parties de tranchées.

FRONT ORIENTAL

Près de Neuhausen, 50 kilomètres au N.-E. et près de Shidiki, 65 kilomètres au S.-E. de Libau, il y a eu des combats favorables pour nous contre de petits détachements russes, de même, plus au Sud, dans la contrée de Shaule et à la Dubissa au Sud-Est de Kietnij, ainsi qu'entre Ugianij et Eir agola. Près de Shaule nous avons fait 500 prisonniers.

FRONT SUD-EST

De nouveaux ouvrages de fortification des Russes situés autour de Duckowizid ont été pris d'assaut hier.

Après la victoire de Strij, les troupes alliées ont progressé hier dans la direction de Medenice.

Pendant le mois de Mai, nous avons fait sur le front oriental 863 officiers et 268.869 soldats prisonniers, pris 251 canons, et 576 mitrailleuses. De ce butin, il revient aux troupes opérant sous les ordres du général Von Mackensen, 400 officiers, parmi lesquels 2 généraux, 153.254 hommes, 169 canons, au nombre desquels 28 canons lourds et 403 mitrailleuses.

En y comprenant le nombre des prisonniers fait au front oriental et annoncé hier, le nombre des prisonniers russes faits en Mai, par les armées alliées se chiffre par environ 1.000 officiers et plus de 300.000 hommes.

AUTRICHIENS

Front Austro-Russe

Vienne, 1er juin. — Les troupes alliées qui avaient passé à l'est de la San ont été attaquées cette nuit sur tout le front par d'importantes forces russes. Sur la basse Lubaszowka des forces ennemies supérieures en nombre tentèrent notamment de gagner du terrain; toutes les attaques furent repoussées avec de très lourdes pertes pour l'ennemi qui, en plusieurs endroits,

LE TRENTIN

Les négociations qui se sont poursuivies pendant de longs mois entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie s'étaient engagées sur la question de la cession de territoires habités en majeure partie par des peuples parlant l'italien et appartenant à la monarchie austro-hongroise. Ces pourparlers n'ont pas abouti, les compensations offertes ne suffisant pas à l'Italie, laquelle s'est même vue obligée de déclarer la guerre pour sauvegarder ses intérêts vitaux.

Depuis la fondation du royaume d'Italie, les Irredentistes l'avaient cessé de clamer que le Trentin et Trieste manquaient à l'unité nationale. Sur la question de Trieste l'accord n'a pas pu se faire; c'est été pour l'Autriche consentir à des perdre le rang de grande puissance que d'abandonner son unique port de mer et devenir ainsi tributaire pour son commerce maritime ou de l'Italie, si elle continuait à faire ses transports par l'Adriatique, ou de l'Allemagne qui, par Hambourg, dominerait son commerce d'exportation. Pour le Trentin, au contraire, à un certain moment, les parties semblaient pouvoir se mettre d'accord, car l'Autriche acceptait de céder cette contrée mais cela ne suffisait pas encore à son ancienne alliée qui voulait aussi la région de Bozen.

se retira en désordre. De même, sur la basse San, en aval de Sienawa, les attaques russes ont échoué.

Au front Nord de Przemysl, les troupes bavaroises ont, sur ces entrefaites, pris à l'assaut, trois fois de la position fortifiée et y ont fait prisonniers 1400 hommes et capturé 28 gros canons parmi lesquels 2 canons blindés.

Au Sud du Dniester, les troupes de l'armée Von Linsingen, continuant leur mouvement offensif, ont pénétré dans les positions de défense ennemies, ont battu les Russes et pris Strij; l'ennemi bat en retraite vers le Dniester. Sont tombés aux mains des vainqueurs: 53 officiers, plus de 9000 soldats, 8 canons, 15 mitrailleuses.

Au Pruth et en Pologne la situation reste inchangée.

Front Austro-Italien

Le duel d'artillerie se poursuit sur le plateau Folgaria-Lavarone ainsi que les petits combats à la frontière carinthienne et dans les environs de Karfreit.

FRANÇAIS

Le communiqué du 2 juin, 15 heures, se trouve en « Dernière Heure ».

BELGES

Communiqué officiel belge.

Le Havre, 31 mai (Havas).

Le 30 mai, pendant le jour, l'artillerie ennemie se montra active. La nuit, elle bombardait nos postes avancés, une de nos têtes de pont et les villages de Noord-schoote et Oostoleren. Nos batteries ont dispersé l'ennemi sur les routes de Grootehemmen-Schoobekke, de même qu'à Blauwepinken.

ITALIENS

Communiqué du 31 mai, 18 heures.

Rome, 1er juin.

Le chef de l'Etat-Major de la Marine annonce :

Dimanche soir, un de nos dirigeables a survolé Pola et a jeté des bombes sur la gare principale, le raccourcement des dépôts de naphte et l'arsenal. Toutes ces bombes ont atteint leur but et provoqué des explosions. A l'arsenal elles ont provoqué un violent incendie. Le dirigeable a été exposé à un feu d'artillerie nourri, mais en dépit de cela il n'a pas été touché une seule fois et est revenu indemne.

Le matin du 31 mai, une escadre de des-

trouers italiens a bombardé la jetée de Monfalcone, occasionnant de grands dégâts qui ont pu être constatés par le commandant de notre flotille. Une grande barque chargée de farine a été surprise et détruite par la même flotille au cours de son voyage de retour. Aucun de nos contre-torpilleurs n'a eu à souffrir du feu de l'ennemi et aucun des marins qui composent leur équipage n'a été blessé.

RUSSES

Communiqué officiel Russe. (2 h. de l'après-midi.)

Pétrograd (P.T.A.) 1 Juin.

Dans la région de Stawle, les Allemands continuent à résister à notre offensive par leur feu très violent. Les combats dans cette région se développent favorablement pour nous.

Sur notre front entre la Pilica et la Vistule supérieure, du 12 mai au 24 mai, nous avons capturé 209 officiers et 8617 soldats.

En Galicie, à la San, les combats prennent un cours favorable à nos armes. Nos troupes, continuant leur offensive, traversent dans la nuit du 29 au 30 mai la Lubaszowka et occupent le village de Monasterz, en infligeant des pertes très lourdes à l'adversaire.

L'offensive ennemie, allant vers l'Est du front Jarosla-Radymne, fut arrêtée par notre feu.

Dans la région à l'autre côté du Dniester, le 29 mai, toutes les attaques ennemies sur le front Zaderowacz-Boleschow-Zarowow furent repoussées avec de lourdes pertes. Après avoir repoussé ces attaques, nos troupes commencèrent dans la nuit du 29 au 30 mai, une offensive vigoureuse avec beaucoup de succès.

Sur ce front, nous avons fait plus de 7000 prisonniers et capturé 30 mitrailleuses. L'ennemi commença une retraite désordonnée.

Sur les autres secteurs de notre front aucun changement important ne s'est produit au cours du 30 mai.

AUX DARDANELLES

Paris, 1er juin.

(Havas). On communique officiellement :

Dans les Dardanelles, le 26 et 27 mai, rien d'important ne s'est produit.

Le 28 mai, nous avons remarqué que des sapeurs ennemis travaillaient sous terre au-dessous d'un de nos postes. Nos mines explosèrent avec succès une contre mine. Le soir les Turcs occupèrent la tranchée que nous avions fait sauter. Nos troupes les attaquèrent à la baïonnette et occupèrent la position, les Turcs qui occupaient la tranchée étaient forcés de se rendre. Pendant que cette action se déroulait, de fortes colonnes ennemies ap-

certain dialectes rappelant leurs origines.

Pendant 5 siècles, il n'y eut plus guère de changement, si ce n'est que la romanisation s'intensifia de plus en plus.

L'invasion des Barbares produisit un effet racique dans le Tyrol vers le 6^{me} siècle. Sa partie septentrionale fut envahie par les Bavarois, se partie méridionale par les Lombards qui s'avancèrent jusqu'à Trente. Ceux-ci, peu nombreux, subirent l'influence du climat et de la civilisation supérieure qu'ils rencontrèrent et furent vite absorbés et latinisés à leur tour; ils ont comme descendants les Italiens qui habitent actuellement le nord du pays et qui sont l'élite commerciale, industrielle et scientifique de la nation.

D'autre part, les Bavarois réussirent à germaniser les populations qu'ils trouvèrent sur leur chemin.

La frontière racique et linguistique fut et demeure entre Bozen et Trente. Quelques tribus rhéto-romanes échappèrent toutefois à la germanisation bavaroise et forment quelques enclaves dans des vallées peu accessibles de la partie septentrionale du Tyrol et en Suisse dans l'Engadine, où on les appelle Romanches.

Le duché de Trente qui faisait partie du royaume des Lombards fut réuni en 976 à la Carinthie et comme tel fit partie du Saint-Empire. En 1663, la maison d'Autriche entra en possession du Tyrol et donna le Trentin comme fief à l'archevêque de

prochèrent, pour assurer leur succès local et momentané. Mais la lune les éclairait si complètement que nos canonniers purent pointer leurs pièces avec une merveilleuse précision et les prendre entre 2 feux. L'ennemi se découragea, et on vit la seconde ligne, se composant d'hommes armés de grenades à main, lancer ses bombes sur la première ligne ce qui augmenta le trouble. Les pertes de l'ennemi sont évaluées à 2000 hommes.

Pendant la nuit du 29 au 30, les Turcs attaquèrent la nouvelle position que nous avions conquise la nuit précédente, à deux reprises, mais sans succès. L'armée française s'empara le 28 mai d'un retranchement important à l'extrême aile gauche des Turcs et fortifia le terrain, conquise, pendant la nuit du 29 mai. Les Turcs bombardèrent violemment la nouvelle position mais ne prononcèrent pas d'attaque, parce que notre énergie feu d'artillerie les tenait à distance.

Londres, 1 juin.

Le collaborateur militaire du Morning Post mande :

Les Turcs paraissent disposer de grandes provisions en munitions et d'un grand nombre de mitrailleuses. La prévoyante méthode des Allemands a, comme on l'admet généralement, fortifié l'armée turque. Aussi les progrès des alliés seront nécessairement lents, tant qu'ils devront se borner à des attaques frontales.

Voir la suite de nos

Communiqués officiels
en Dernière Heure.

ITALIE

Lugano, 31 mai :

Au sujet de la situation militaire, le *Giornale d'Italia* écrit que l'offensive italienne sur tout le front a déjà eu le résultat heureux, de soulager le front russe et d'affaiblir la poussée de l'offensive austro-hongroise et autrichienne. En effet, depuis quelques jours les nouvelles de Galicie étaient moins défavorables qu'avant l'intervention italienne. Malgré la résistance que les Autrichiens opposent derrière leur fortifications, l'offensive italienne prend un cours favorable. Certes, l'armée italienne n'a pas encore atteint les grands ouvrages fortifiés de l'ennemi, mais cependant elle a réussi à enlever des positions comme Ala, qui, d'après des critiques compétents, étaient difficiles à conquérir.

Trente. Ce ne fut qu'en 1805 que l'empereur d'Autriche fut obligé de céder tout le Tyrol au nouveau royaume de Bavière, l'allié de Napoléon. Les Bavarois ne purent pas se réjouir longtemps de leur possession car Napoléon leur reprit en 1810 la partie méridionale avec Bozen pour l'adjointe au royaume d'Italie qui venait de créer et qu'Eugène de Bavière gouvernait comme vice-roi.

En 1813, après les défaites de Napoléon, le Trentin revint de nouveau à l'Autriche. Un demi-siècle plus tard la nouvelle Italie créée par la maison de Savoie, alors l'allié de la Prusse essaya de revendiquer le Trentin. C'était en 1866. L'Autriche fut battue par la Prusse à Sadowa mais de son côté infligea aux Italiens les défaites de Custozza, sur terre, et de Lissa, sur mer. Victor-Emmanuel I obtint la Vénétie mais rien au-delà. Ni Napoléon III ni Bismarck ne désiraient voir l'Autriche trop affaiblie; l'un espérant pouvoir s'en servir peut-être un jour comme allié contre la Prusse, l'autre ne désirant probablement pas un accord durable entre l'Autriche et l'Italie qui permettrait plus tard à l'Autriche de se retourner contre lui pour reconquérir l'hégémonie perdue en Allemagne.

Maintenant ce sont de nouveau les armes qui décideront du sort du Trentin.

Ch. de L.

Nos Dépêches

ALLEMAGNE

La vue des soldats allemands.

L'oculiste allemand Weigel a été chargé de se rendre compte de l'état de la vue chez les porteurs de lunettes dans un corps de 11.000 hommes appartenant à des classes très différentes et de constater les numéros de leurs verres. La lutte des positions, en fixant les troupes pendant des semaines au même endroit, a rendu possible cet examen. L'oculiste constata d'abord, que bien peu de soldats myopes ou presbytes, disposaient de lunettes de rechange et qu'un petit nombre d'entre eux seulement savaient indiquer le numéro de leurs verres. Il compta 386 porteurs de lunettes parmi les 11.000 hommes, dont cinq auraient pu à la rigueur s'en passer. Il faudrait, en se basant sur ce chiffre, compter 1.750 porteurs de lunettes sur 50.000 soldats allemands. Des 386 hommes examinés, 214 étaient myopes, 74 presbytes, 12 d'une vue affaiblie par l'âge et 5 souffraient de défauts de la vue inguérissables.

Nouvel éclairage des trains.

Un nouveau mode d'éclairage des trains vient d'être introduit sur toutes les lignes des chemins de fer d'état hessois-prussiens après de longs essais commencés bien avant la guerre. Ce nouvel éclairage est fourni par une toute petite lampe incandescente de la grosseur d'une noisette, qui cependant répand une clarté bien supérieure à celle des anciennes lampes qui étaient beaucoup plus grandes. Cette petite lampe oppose une plus grande résistance aux secousses du train en mouvement, que ses devancières. Elle offre de plus l'avantage, qu'une petite couronne en magnésium s'allume automatiquement, quand le brûleur de la lampe s'est consumé, de sorte que l'extinction de la lumière dans les compartiments est rendue impossible par ce nouvel éclairage.

AUTRICHE

Excès anti-italiens à Trieste

Vienne, 31 mai. — Les journaux viennois publient la dépêche suivante :

Les démonstrations patriotiques de la population de Trieste ont dégénéré malheureusement en excès atroces. Les éléments jougo-slaves se sont rués sur les ostias italiennes, en ont pillé plusieurs et ils ont renversé et démolé la statue de Verdi.

AUTRICHE

Le rendement de l'emprunt autrichien

Vienne, 1er juin.

Jusqu'à présent, la souscription au second emprunt de guerre Austro-Hongrois a déjà atteint trois milliards de couronnes en Autriche et ce résultat sera encore dépassé, étant donné que le délai de souscription a été prolongé et que les caisses d'emprunt facilitent la prise d'hypothèques.

Les journaux considèrent cette rapide souscription comme une preuve de l'union patriotique qui anime la population et de la vitalité économique du pays en dépit de ces dix mois de guerre.

FRANCE

Description laconique d'une bataille

Paris, 1er juin.

Le « Veni, vidi, vici » de César reste certes le modèle au laconisme dans le récit d'une campagne. Un soldat anglais lésé et soigné dans un hôpital de France peut cependant prétendre à une place très honorable en ce domaine.

Questionné sur les impressions qu'il aurait éprouvées dans la bataille, il répondit nettement : « D'abord j'entendis un bruit infernal et puis la bonne sœur me dit : « Essayez donc de boire un peu. »

Le sosie de Joffre

Paris, 1er juin.

Le général Joffre a son sosie, comme tous les hommes éminents du reste. Mais la ressemblance de M. Louis P., ancien employé de la Société générale, avec le généralissime français serait particulièrement frappante. Et cela serait une source de... revenus respectables pour le brave Louis P. Car le propriétaire d'un grand atelier de photographies s'est engagé pour

« poser » le général Joffre. M. P., fièrement drapé dans la grande tenue de général, figure un peu partout sur les cartes postales, soit faisant passer les troupes en revue, soit les saluant d'un large geste, soit donnant l'accolade à un brave, ou encore assis près d'une lampe dans la tente et penché sur les plans... Et parfois il a aussi l'honneur d'être placé à côté du président de la République... également représenté par un sosie, le chef du rayon de la ganterie au « Bon Marché ».

La Haye, 1er juin.

Diverses feuilles locales annoncent, sous réserves, que le roi d'Italie est attendu à Calais, où il se rencontrera avec le roi d'Angleterre et le Président de la République française.

Bâle, 31 mai.

Plusieurs feuilles parisiennes mettent le public en garde contre l'idée exagérée qui a cours dans le public relativement aux opérations sur le front Sud. Elles déclarent unanimement qu'on ne doit pas attacher une trop grande importance aux événements à la frontière autrichienne et ne surtout pas parler d'une offensive italienne. Pour le moment les Italiens ne peuvent guère qu'échelonner des lignes d'avant-postes.

Dans quinze jours seulement les armées italiennes, qui complètent en ce moment leur organisation, prendront l'offensive. Jusqu'alors le public doit prendre patience. Le lieutenant-colonel Roussel, le chroniqueur militaire du « Petit-Parisien », écrit que la situation générale est toujours inchangée. On ne doit pas s'attendre à des résultats stratégiques immédiats à la suite de l'offensive française près d'Arras. — Sur le front oriental, la situation n'est pas encore éclaircie; peut-être montre-t-elle une tendance à s'améliorer.

BELGIQUE

Ypres

Genève, 31 mai.

Les derniers civils ont quitté Ypres. La presse militaire française se faisant l'écho d'une information de Londres annonce qu'en l'espace de 48 heures, 20.000 obus allemands sont tombés à Ypres. Les critiques militaires français estiment que l'on doit s'attendre cette semaine à des événements intéressants en Flandre.

ANGLETERRE

Ménace de Lock-out en Angleterre ?

Londres, 31 mai. — Le mouvement gréviste des ouvriers des manufactures de coton de Lancashire prend une grande extension. Les fabricants prennent des mesures pour déclarer le lock-out si la grève d'Oldham ne cesse pas. Ce lock-out mettrait sur le pavé 140.000 ouvriers.

L'argent allemand et autrichien en Angleterre

Londres, 31 mai. — A une question d'un député le président de l'office du commerce anglais a déclaré, que les sommes appartenant à des Allemands et à des Autrichiens en Angleterre se montent à 92 millions de livres sterling.

Mort de Lady Cardigan

Londres, 31 mai. — Une femme remarquable vient de mourir en la personne de la comtesse de Cardigan et Lancaster, décédée hier à Deene Hall, Northants.

Les zeppelins

Berlin, 1er juin.

Le Pressbureau mande ce qui suit :

On a vu des Zeppelins au-dessus de Ramsgate, Brentwood et quelques autres villages du voisinage immédiat de Londres. Plusieurs incendies y ont éclaté mais il a été cependant impossible jusqu'à présent d'établir s'il y a corrélation entre ce fait et la visite des Zeppelins que nous relatons ci-dessus.

Madame Asquith, ouvrière

Berlin, 1er juin.

Pour stimuler les ouvriers et activer ainsi la fabrication du matériel de guerre, Mme Asquith, femme du Premier Ministre a décidé de travailler dans les usines de munitions. Elle sera occupée, comme ouvrière, pendant 28 semaines consécutives.

La rivalité Italo-Grecque en Epire

L'Echo de Liège commence sa publication dans un moment où l'intérêt va plutôt à la campagne diplomatique qu'aux opérations de guerre. En effet, il ressort des communiqués allemands et surtout austro-hongrois que la grande lutte dans les régions du San et de Strij commence à prendre l'allure lente que nous ne connaissons que trop bien ; nous pouvons donc remettre à demain ou à après-demain la détermination du nouveau front.

En France la vigoureuse offensive des alliés apparaît encore très localisée ; elle se manifeste toujours sur les deux mêmes points, dans le secteur d'Arras et au Bois de la Prétre, en face d'un ennemi prévenu depuis des semaines.

Or s'est surtout dans la guerre de positions qu'un adversaire prévenu en vaut deux. Il faut donc admettre que ces attaques franco-anglaises, si peu brusquées, n'ont qu'un caractère tactique et préparatoire.

Revenons donc à nos moutons balkaniques et observons s'ils manifestent quelque velléité de se jeter l'un après l'autre dans la mêlée.

La presse allemande pose assez adroitement la question en leur parlant avec éloquence (1) du péril italien. L'Echo de Liège a esquissé avant hier la naissante rivalité italo-grecque. Mais les craintes de la Grèce ne sont pas seulement provoquées par les affaires d'Asie-Mineure. Il y a encore la question d'Epire.

On sait que l'Italie et l'Autriche avaient réuni à faire englober dans l'Albanie créée par elles, une population grecque de sentiment et en majorité de langue, la population de l'Epire septentrionale. Lorsque l'Italie envoya, l'an dernier, une mission sanitaire à Vloria, M. Venizelos, d'accord avec le gouvernement de Rome, fit réoccuper par les troupes helléniques le district un instant cédé. Dès ce moment, on crut généralement que l'Italie renoncera pour l'Albanie — autonome ou italienne — à l'unique frontière dite du « cap Stylos ».

1. Voir un intéressant article de la Kolische Volkszeitung de mardi matin.

Le cap Stylos est en face de l'île de Corfou, à cent kilomètres au Sud de la véritable limite ethnographique de la Grèce. Le tracé partant de ce point laissait en dehors du royaume hellénique les populations de Delvino, Argyrokastrò, etc...

Cependant un doute subsistait sur les intentions de l'Italie. Quelle était, d'après elle, la limite méridionale du district albanais de Vloria ? Il y a quelques jours, parut un avis officiel du gouvernement romain qui causa en Grèce la plus vive émotion. L'Italie déclarait en état de blocus toute la côte albanaise « jusqu'au cap Kephali » au Sud.

Le cap Kephali, à 28 kilomètres au Nord du cap Stylos, est encore à 22 kilomètres au Sud de la ville de Chimarra. Or les Chimarristes sont de tous les Grecs, les plus intraitables.

En 1912, longtemps avant l'arrivée d'une escadre hellénique sur leurs côtes, ils avaient hissé le drapeau grec. En mars 1913 ils télégraphiaient à l'Empereur de Russie et à la Conférence de Londres cette fière protestation :

« Au moment précis où la guerre touchait à sa fin il est question de décider du sort des populations revendiquées par des étrangers sans attache avec le pays, les habitants orthodoxes de la grecque Chimarra, déclarent qu'ils préfèrent mourir jusqu'au dernier s'offrant en nouvel holocauste à l'autel de l'idée. Ils ne consentiront jamais à la perte de la liberté et de leur union avec la mère-patrie, la Grèce. »

Des protestations dans ce même style enflammé, ont accueilli l'avis officiel italien. Et aussitôt l'Italie a cédé, respectant le principe des nationalités. M. Sonnino a provoqué une modification importante de la déclaration de blocus. D'après l'Agence Stefani (31 mai), la limite Sud de la zone bloquée sera par 40 degrés 09' 35" de latitude Nord. Chimarra reste grecque.

Cet incident montre un sérieux souci de ménager les Balkaniques ; il est peut-être le prélude d'importants accords concernant l'Asie mineure. Décidément on a l'air de s'apercevoir que les peuples, même les petits peuples, ont des droits. Nous sommes en 1915, non en 1815. Le sang coule toujours mais la justice est en marche.

800 Allemands ont été arrêtés à la frontière italienne.

Depuis trois jours, plus un seul fugitif allemand ou autrichien n'est arrivé à Lugano.

La crainte de l'espionnage en Italie. — Lugano, 31 mai.

La crainte de l'espionnage grandit de jour en jour. A Rome, notamment, une jeune dame, que l'on croyait autrichienne, a été arrêtée dans le Teatro Quirino.

« Rome » déclare-t-on dans la presse italienne, « est encore rempli d'agents très dangereux de nos ennemis, qui ne cherchent même pas à cacher leur nationalité. C'est ainsi que nous avons vu, de nos propres yeux, un espion allemand sur la plate-forme d'un tramway, la tête tendue et la main à l'oreille, qui écoutait la conversation engagée entre quatre soldats. »

Avant que l'on ne put le saisir, l'Allemand sauta rapidement du tram. Quand donc les autorités prendront-elles des mesures énergiques, dans l'intérêt de la nation, pour éviter des expériences malheureuses au pays ?

Le ministère de l'intérieur a publié un avertissement à la population, dans lequel il met celle-ci en garde contre les nouvelles alarmantes répandues par des personnes inconnues, dans un but malveillant. Les propagateurs de ces fausses nouvelles seront arrêtés et jugés par le conseil d'état.

« Oui... c'est bon... mange... »

— En attendant, vous ne m'avez toujours pas donné de conseil !

— Pourquoi faire ?

— Ben, pour M. d'Aubières...

— Mais dans ce cas, ma petite enfant, dit l'oncle Albert, tu ne dois prendre conseil que de toi-même... M. d'Aubières convient à ta mère... c'est à toi de voir si, à toi, il te plaît...

— Il me plaît... il me plaît... oui... certainement... jusqu'à présent... mais jamais je ne l'ai regardé à ce point de vue-là... et dame ! je crois bien que si je l'y regarde...

— La tante Mathilde insista :

— Il faut le revoir encore... le revoir plusieurs fois... ça t'est facile, puisqu'il vient constamment chez tes parents... alors tu l'étudies bien... et quand tu l'auras bien étudié...

— Qu'est-ce que je ferai, quand je l'aurai bien étudié ?

— Eh bien, tu verras ce que tu veux répondre...

— Et je répondrai : « Zut ! »

— Zut !

Chiffon se mit à rire.

— Ah ! que c'est donc drôle, tante Mathilde, de vous entendre dire zut !... vous n'y mettez pas l'intention du tout !

— Pas l'intention !

— Non ! zut ! zut ! c'est un mot qui veut dire : « Allez-vous promener ! » ou quelque chose comme ça... alors il faut l'envoyer plus délibérément... vous comprenez ?

— Tu penses bien que je ne vais pas à mon âge, apprendre à dire zut !

— Vous le diriez pourtant bien !... ordinairement vous êtes pas pincée pour deux sous, vous tante Mathilde... et vous savez servir quelques-uns d'expressions... qui valent bien « embêtant », soit dit sans reproche !

— J'ai tort !

— Jamais ! c'est dans ces moments-là que je vous aime le mieux !... et tenez ! c'est que moi je plaide de M. d'Aubières... c'est qu'il n'est pas non plus à la pose... je suis bien sûr que mes façons de dire ne l'choquent pas le moins du monde... la preuve...

LIEGE

Un vol audacieux

Ce matin au petit jour, il s'est commis un vol peu ordinaire.

Sur le trajet entre notre Imprimerie et la maison Bellens des gens adroits et peu scrupuleux se sont emparés d'un ballot contenant quelques centaines d'exemplaires d'un journal qui nous touche de près. « L'Echo de Liège ».

Ils ont naturellement vendu leurs 600 numéros dans l'espace d'un clin d'œil, car on sait, que dès la première heure, les Liégeois s'arrachent notre feuille.

Nous croyons bien être sur la piste de nos filous, et nous pourrions les désigner à la police.

Mais pour cette fois-ci, nous n'en ferons rien.

Car nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver quelque indulgence pour des gens qui, pouvant porter leurs regards — et leurs mains — sur tout autre journal, ont donné la préférence au nôtre, qu'ils ont jugé le plus attrayant de tous, et... le plus facile à vendre.

Cela prouve au moins leur bon goût et leur bon sens, et c'est pourquoi ils échappent à notre colère.

Un Zeppelin

Un Zeppelin a passé par Liège mardi vers 4 heures 20 du matin, se dirigeant vers Ans.

Vol

Profitant de l'absence de M. Prosper S., rue Ramoux, des voleurs se sont introduits chez lui à l'aide d'effraction et ont enlevé un tuyau en plomb long d'environ 2 mètres, des outils pour cordonniers, 2 paires de bottines pour homme, 1 paire de pantoufles, un appareil à gaz, un robinet en cuivre, et un bec en émail.

Distraction

M. Adolphe Fr., de la rue Nagelmack, a été égaré sur son parcours de la rue du St-Esprit à l'avenue Rogier, un paquet renfermant quantité de coupons d'obligations.

Filion

M. Félix L., négociant de la rue Souverain-Pont, avait confié au nommé François M. des marchandises pour une valeur d'environ 400 francs, de même qu'un reçu à encaisser chez un client à Verviers.

M. vendit la marchandise, toucha le montant de la facture, mais ne donna plus signe de vie. La police est sur ses traces.

Le drainage

Depuis quelque temps, on constate la pénurie de la monnaie de nickel et l'on éprouve de grandes difficultés dans le change.

Cela provient du drainage de monnaie, auquel se livrent certaines personnes.

Il est recommandé à la population d'aider à l'arrestation de ces ennemis de la nation.

Encore un échange de télégrammes royaux

Rome, 1er juin.

Le roi Victor Emmanuel a adressé au roi du Monténégro, le télégramme suivant :

« A l'instant où l'Italie prend les armes contre l'ennemi commun, il m'est agréable d'adresser à Votre Majesté ainsi qu'à l'héroïque peuple monténégrin mes souhaits de victoire. »

Le roi Nikita a répondu :

« A l'instant solennel où l'Italie est entrée en guerre contre son ennemi séculaire mon cœur et celui de mon peuple se sont emplies de joie à la pensée de voir l'armée monténégrine combattre aux côtés de celle de Votre Majesté. Toutes deux ont autrefois répandu leur noble sang pour la cause de la liberté et de la paix des deux peuples. »

BELGIQUE

Bruxelles, 1er juin.

Le gouverneur général de la Belg. que, le colonel général von Bissing, a adressé, d'après ce que nous apprenons, une invitation à l'intendance du théâtre de Franc-

fort, dans le but d'organiser à Bruxelles des représentations au profit des soldats allemands. L'exécution aurait lieu au Théâtre de la Monnaie. Les jours fixés sont les premiers jours après l'ouverture des vacances, probablement les 15 et 16 juin.

Les pièces qui seront jouées au premier lieu seront probablement des pièces patriotiques, telles que : « Le prince de Homberg ». La ville de Francfort a accordé un subside pour couvrir les frais de voyage.

RUSSIE

Les Russes à Lemberg

Vienne, 1er juin.

D'après la Nouvelle Presse Libre, les ouvrages de terre commencés aux confins de la ville ont été brusquement interrompus. Les locaux de la succursale de la banque russo-asiatique, ouverts depuis peu de temps, ont été fermés le 12 mai dernier.

Une partie des autorités du gouvernement général de Galicie s'est transportée de Lemberg à Zloczow. Les arrestations de Polonais, Ruthènes et juifs continuent sans interruption. La gare principale de Lemberg est gardée militairement.

Le leader ruthène russeophile Dudykewitch vient, en compagnie de plusieurs de ses partisans, d'entreprendre un voyage d'agrément à Kiev.

Elle aimait le vieux meuble Empire, à sphinx de cuivre, recouvert de velours d'Utrecht rayé jaune serin ; les petites armoires basses, finissant au niveau du parquet, dissimulées sous les boiserie blanches, dans lesquelles elle serrait ses bijoux ; et les belles boiserie Louis XVI, si intactes et si riantes avec leurs satyres et leurs nymphes se luttant à travers les bosquets, ce que Claudine, sa bonne, définissait ainsi : « Des hommes et des femmes qui se chatouillent sur le mur ».

La vieille pendule avec ses aigles ; et les urnes de Sèvres ennuysées et charmantes.

Là, Chiffon relisait les bonnes heures de sa toute petite enfance, et c'est d'un ton convaincu qu'elle dit à ses vieux amis qu'elle n'appellerait pas partir :

— Ah ! il faut rudement bon ici !

En arrivant à l'hôtel de Bray, elle grimpa en courant l'escalier devant l'oncle et la tante, leur criant :

— Vous direz que je viens !... faut que je m'habille !... je me ferais attraper si j'entraîtais comme ça !... je vais m'introduire dans ma vieille robe rose !

III

En entrant dans le salon très éclairé, Corryse s'arrêta, examinant dans le chignement familial aux myopes, les gens qui causaient, assis en un grand cercle. Elle resta un instant hésitante, se demandant qu'elle devait saluer d'abord. Puis elle marcha vers une vieille femme silencieuse, au fin profil effacé et s'inclina, dans un mouvement, qui était donné sans allures habituelles, paraissant très respectueuse.

— C'est pas une idée de vous, ça ! j'parie que c'est pas une idée de vous !

— C'est en effet ta mère qui...

— Qui vous a dit de venir en voiture... parce que vous avez de beaux chevaux... et que, comme tout le monde s'en va ensemble, on voit ça !... c'est pour éblouir M. d'Aubières... Oh ! là ! là ! toujours son épaté et ses embarras !

Tandis que les Launay se préparaient à sortir, Chiffon, assise dans une bergère à oreilles, regardait d'un œil affectueux le grand salon où elle avait tant joué jadis.

— Corryse, dit la marquise d'un ton

FRANCE

Extrait du communiqué officiel de 15 heures.

Paris, 2 juin, 15 heures :

Des actions très vives se sont déroulées dans le secteur au nord d'Arras et les Français ont réalisé de nouveaux progrès.

Malgré plusieurs contre-attaques violentes, les Allemands n'ont pas pu déloger les Français des tranchées conquises par eux dans les bois voisins de la route d'Aix-Noulette à Souchez.

Les Français ont également maintenu leurs gains au Nord-Est de la chapelle de Notre-Dame de Lorette. Les combats violents dans la sucrerie de Souchez étaient terminés à l'avantage des Français ; ces derniers se sont empa-

ETATS-UNIS

Washington, 1er juin (Reuter).

Dans un appel de la Croix-Rouge, afin d'aider le Mexique, on déclare que le pays est menacé de la famine. La population de la ville de Mexico notamment est en grand danger de mourir de faim. A Acapulco une émeute a éclaté. Des femmes et des enfants ont été étouffés dans une bagarre, lors de la distribution de vivres. On croit que le Président Wilson se décide à adresser aux chefs des partis mexicains une note ayant allure d'ultimatum.

114,50 francs pour une communication téléphonique :

Paris, 1er juin.

Le Temps annonce que le service public téléphonique entre Los Angeles en Californie, et New-York vient d'être inauguré.

On sait que la distance, entre les deux villes est de 3,875 milles ou 6,236 kilomètres. On apprendra avec intérêt que le prix d'une conversation de trois minutes est de 22 dollars 10 ou 114 fr. 50.

MEXIQUE

L'intervention Américaine

Paris, 1er juin.

Le « Petit Parisien » mande de New-York :

D'après des nouvelles de source sûre, le Mexique est disposé à accepter l'intervention américaine qui mettra fin aux troubles à l'intérieur du pays.

SUR MER

Copenhague, 31 mai. — Le vapeur danois Soborg de 3500 tonnes qui a été torpillé hier à la hauteur de l'embouchure de la Tyne, naviguait sur lest vers Newcastle où il devait prendre un chargement de charbon destiné à l'Italie.

Amsterdam, 1er juin. — Un journal local mande :

Le transatlantique Megantic appartenant à la Compagnie anglaise « White Star Line » qui avait quitté Québec, pour Liverpool a rencontré un sous-marin allemand, dimanche dernier, à 60 milles de Queenstown. Le capitaine du paquebot anglais a aussitôt envoyé un message, par télégraphie sans fil à l'amirauté et a fait fuir le navire à toute vapeur. Le commandant du sous-marin allemand a alors sommé à nouveau le vapeur de s'arrêter. Celui-ci a

bref, viens donc dire bonjour à madame de Bassigny !

Madame de Bassigny était la femme d'un colonel, et la belle noie de Chiffon. Une femme très riche et très à la pose, qui se plaisait à vexer et à humilier tous les ménages militaires de Pont-Sarthe, et à faire punir les officiers garçons qui négociaient son jour.

La petite se retourna et répondit avec une indifférence presque impertinente :

— Tout à l'heure... quand j'aurai salué madame de Jarville !

La marquise lança à sa fille un regard furieux, tandis que M. d'Aubières posait sur l'enfant ses bons yeux bleus, tout remplis d'admiration et de contentement.

Lui aussi détestait la femme de son collègue des hussards, et il était ravi du manque d'empressement que lui témoignait si délibérément Chiffon.

Cette femme maigre, qui avait, disait-il, des biceps aux coudes et une arête dans le dos, mauvaise comme la gale, bavarde comme une pie et potinière comme une concierge, qui calomniait les jolies femmes et se moquait des laides et des pauvres, lui faisait réellement horreur. Trop franc pour dissimuler absolument cette répulsion, M. d'Aubières s'en était tenu aux simples démarches réglementaires de politesse.

D'abord, madame de Bassigny très désireuse d'attirer chez elle ce célibataire bien tourné, porteur d'un grand nom, s'était montrée infiniment aimable pour lui. Elle s'appliquait avant tout à avoir le salon le plus élégant et le mieux fréquenté de Pont-Sarthe, et elle compta tout de suite que la présence du duc d'Aubières était indispensable pour bien établir la suprématie de ce salon. Un duc est une sorte de personnage dans presque tous les milieux, mais en province il devient un grand personnage.

Dès l'arrivée du colonel d'Aubières, on s'était dit : « C'est probablement un duc de l'Empire », et on l'avait regardé avec curiosité. Mais quand on apprit que le vieux M. de Blamont avait constaté dans

rés de la sucrerie ; les Allemands l'ont reconquis dans la nuit, mais les Français les en ont chassés le lendemain matin et sont restés maîtres de la position, malgré toutes les contre-attaques allemandes.

Les Français ont infligé de grosses pertes à leurs adversaires.

Dans le « Labyrinthe » au Sud-est de Neuville les Français continuent à enlever un à un les ouvrages allemands. Ils ont réalisé d'importants progrès dans la partie nord de ce système fortifié. Le terrain conquis a été conservé.

Aux lisières du Bois de la Prétre après un violent bombardement les Allemands ont repris quelques éléments de tranchées conquises par les Français le 30 mai, mais les Français conservent tout le reste du gain dans cette région.

pendant continué sa route et est parvenu à s'échapper grâce à sa grande vitesse.

Amsterdam, 1er juin. — L'ambassade américaine à Berlin, sur l'invitation du Gouvernement allemand, a transmis un nouvel avertissement à la navigation américaine, la mettant en garde contre la traversée imprudente des eaux déclarées « zone de guerre ». On attire surtout l'attention sur l'utilité de mettre bien en vue tous les signes distinctifs qui peuvent faire connaître la nationalité neutre du navire.

L'ambassadeur américain M. Gérard ajoute. Le ministère allemand des Affaires Étrangères a émis un nouvel avertissement en considération du fait que pendant les dernières semaines des navires neutres ont été coulés dans la zone de guerre par des sous-marins allemands, qui à cause de l'obscurité, ne purent distinguer les signes distinctifs, insuffisamment éclairés, de navires et les prirent pour des bâtiments anglais.

Rome, 1er juin. — Par suite de l'intervention de l'Italie dans la guerre, les rescapés, officiers et marins, du croiseur français Léon Gambetta qui étaient internés à Messine ont été, sur l'ordre du ministre de la guerre, Zupelli mis en liberté. Ils sont déjà partis pour la France.

Constantinople, 1er juin. — Un croiseur français a, le 29 mai dernier, bombardé Budran sur la côte de Smyrne détruit quelques petits villages et s'est ensuite éloigné.

Avs. Arrêtés, Règlements, etc.

Le capitaine du vapeur portugais Cygne, a déclaré avoir, alors qu'il se rendait à Nieuport, été arrêté à 65 milles d'Ouessant par un sous-marin allemand. Les officiers du sous-marin vinrent à bord du Cygne, réclamèrent des vivres et quelques pièces de machines. On donna aux occupants du vapeur portugais cinq minutes pour mettre les canots à la mer. Le capitaine et les matelots vinrent le Cygne sombrer ainsi que deux vapeurs anglais. L'équipage de l'un d'entre eux est arrivé à Brest. Le sort de l'autre vapeur est inconnu.

Avs. Arrêtés, Règlements, etc.

COMMUNICATION DES AUTORITÉS

L'ouverture de la chasse au chevreuil a été fixée par l'administration allemande au 1er juin.

lo d'Hozer de la bibliothèque que le titre des Aubières datait d'avant la revision de 1667, la curiosité devint admiration. Et comme, avec sa petite fortune, le duc fait assez bonne figure ; qu'il avait de beaux chevaux, qu'il montait bien ; un phaéton bien tenu et une petite maison « pour lui tout seul » et pleins, disait-on, de jolis bibelots, dans le quartier neuf, près de la gare, il était devenu le point de mire à la fois des mères, des veuves et des cocottes de Pont-Sarthe.

Mais, malgré toutes les amabilités dont l'accablèrent le colonel et madame de Bassigny, il resta cérémonieux et réservé, se contentant d'être poli, sans plus.

Plus heureuse que son amie, madame de Bray fut la joie de produire le duc d'Aubières dans son salon. Il était très lié avec son beau-frère Marc, qui le lui amenait sans crainte, cette fois, qu'elle accueillait avec son habituel dédain un camarade aussi brillant.

Et, tandis que les plus jolies femmes, y compris madame de Bray à son déclin mais encore appétissante, lui faisaient l'envi la cour, le duc ne regarda, ne vit que la gamine à la fois svelte, râblée, rêveuse et gavroche, qui riait avec lui, confiante, affectueuse, sans se soucier des jeunes gens chics qui ornaient le salon de sa mère. Il devina une partie des petites misères qui troublaient la vie de Chiffon, l'oncle Marc lui apprit le reste ; et, inconscient, il se mit tout docilement, à quarante-trois ans, à aimer l'enfant de quinze ans qui lui riait si joliment au nez de toutes ses dents de petit chien.

Quand M. d'Aubières s'aperçut de ce qui se passait dans son cœur trop jeune, il pensa : « Je suis fou ! »

Puis, à force de rêver à ce mariage qui lui semblait d'abord impossible, il en arriva peu à peu à se dire : « Pourquoi pas ? » Et il était ce soir, le pauvre homme, craintif, anxieux, cherchant le regard de Chiffon pour y lire l'impression produite par sa demande qu'il jugeait à présent, dans sa grande modestie, outrepassée et ridicule.

à continuer.

LE MARIAGE DE CHIFFON

par GYP

— C'est toi qui ne l'es pas assez !... ta mère a raison quand elle te reproche tes façons et ton langage... oui... tu as des manières de garçon ; et tu parles comme les enfants de la rue...

— Dame ! c'est les seuls qui m'amaient à écouter quand j'étais petite... c'est pas ma faute si j'ai jamais pu trouver un mot à dire à mes cousines de Lus... ni aux « petites demoiselles du général », comme disait Claudine, — qui arrivaient pour goûter avec moi en robe de soie et frisées au petit fier !... j'avais beau me torturer l'imagination... je restais les bras ballants en face d'elles, riant bêtement... et me moquant moi-même de moi... mais je n'y pouvais rien !... elles me parlaient comme on m'a pourtant appris à parler... et je ne les comprenais pas ! elles faisaient des liaisons !... et y a rien qui me trouble comme ça !... c'est si drôle !... il me semble toujours qu'on joue la comédie... n'est-ce pas, oncle Albert !... vous saisissez ?

— Oui... oui... je saisis... mais ne parles pas tant... et mange ton beef qui va être froid...

— Il sera bon tout de même !... c'est si bon le beef !... encore une chose qu'on ne mange jamais à la maison !...

— Ta mère ne l'aime pas, je crois !...

— C'est pas qu'elle l'aime pas !... mais elle ne veut pas qu'on le serve... c'est drôle, c'est un plat peuple... et tout ce qui est peuple... que ce soit un plat ou autre chose...

Le drame de la rue Basse-Wez

Un crime d'apaches

Godard trouva qu'il était plus simple de tuer avant de voler et Lemlyn déclara à l'instruction : « J'ai admis la chose ».

Dans la matinée du 8 janvier la décision est définitivement prise et le plan est entièrement concerté.

Lemlyn porte le couteau, Godard le brandissant. On se met aux aguets dans une maison en face de la demeure de Mme Brouwers et quand les ténérables sont venus et que les derniers consommateurs sont sortis, les deux apaches pénètrent. « Deux harengs », commande Lemlyn. La vieille obéit. Lemlyn se précipite sur elle, ballonne la victime qui se débat. Lemlyn la pousse dans l'autre place pour l'achever, lui plonge le couteau dans le corps. La malheureuse s'affale dans la troisième place. Elle râle. « Mais fais la donc taire », hurle Lemlyn, et Godard de saisir la pauvre vieille à la gorge et de la serrer de ses mains brutales.

Mais un fidèle serviteur veillait. Le chien de Mme Brouwers ne cesse d'aboyer. M. Merken accourt, les assassins s'enfuient.

L'intention de donner la mort, la préméditation sont établies de par les aveux même des accusés.

La chambre des mises en accusation a estimé, avec raison, que les prévenus étaient co-auteurs du crime. Lemlyn est incontestablement l'auteur matériel du crime, c'est lui qui a porté le coup de couteau, après avoir saisi et pressé entre ses bras Mme Brouwers, attaquée traîtreusement par derrière. Il s'est servi d'un couteau et quand on lui demande pourquoi il en était porteur, il répond que c'est par hasard que le couteau se trouvait en sa poche. Ce matin il est allé jusqu'à dire que Godard le lui avait passé quelques heures auparavant.

Non non, assez de mensonges, dit M. l'avocat général. Le couteau devait servir. Pourquoi donc l'avoir essayé quelques jours avant et le plongeant dans un traversin pour en éprouver la force de pénétration.

Et Godard est-il moins coupable. Non pas. Il est plus jeune mais il semble aussi mauvais que son aîné. Il tâche de se présenter comme un jouet entre les mains de Lemlyn. On voit qu'il n'y a pas de participation matérielle de la part de Godard, que lorsqu'il intervient pour placer les doigts sur la gorge de la malheureuse, celle-ci avait déjà reçu le coup de grâce porté par Lemlyn.

Vous ne vous laissez pas prendre, Messieurs, à cette finesse qui n'a rien de bien juridique. Godard plus jeune, est plus rusé que Lemlyn. Godard n'a cessé de mentir au cours de l'instruction.

Il ment devant M. le commissaire de police en prétendant s'être promené dans un autre quartier de la ville, le soir du crime. Il ment quand il déclare n'avoir jamais eu le couteau entre les mains, l'enquête démontre le contraire. La vérité est que le couteau appartenait à Godard qui le passa à Lemlyn.

Mais Godard dit la vérité quand il avoue avoir tenu la victime pendant que Lemlyn portait le coup de couteau. Voilà la coopération directe au crime : « Si vous ne voulez pas participer au crime, dites donc pourquoi, Godard, quand cette femme était râlant, avez-vous de vos mains tenté d'étrangler la malheureuse que vous vouliez achever ? » La constriction de la gorge, n'est-elle pas la mort ? C'est plus que certain.

Si même Godard n'avait pas touché la victime, il resterait encore condamnable, parce qu'il aurait prêté à Lemlyn par son attitude passive une aide telle que sans elle le crime n'aurait pu être commis. Pour commettre ce crime il fallait être deux et encore ils n'ont pas réussi à voler. A plus forte raison un homme n'aurait pu en venir à ses fins. Il fallait faire le guet, surveiller les abords pour prévoir la fuite opportune. Voilà pourquoi Godard resterait encore dans ce cas, responsable devant le jury.

Mais la culpabilité de ces affreux chenevans est égale. Tous deux ont tremblé dans cette affaire criminelle : l'acquiescement de l'un et la condamnation de l'autre seraient une contradiction. Unis dans la préparation du crime, Godard et Lemlyn, vous serez confondus dans un même châtiement.

La défense de Lemlyn

Me Destexhe présente la défense de Lemlyn pour lequel il réclame l'indulgence du jury. Il retrace la vie malheureuse de son client dont la jeunesse fut déjà un calvaire. Lemlyn est une nature malade, c'est un névropathe. Néanmoins, il fait ce qu'il peut pour vivre. Il vend son talent de violoniste à bon compte et la valise devient amère sous les doigts du jeune artiste.

La guerre vint, il fallut quand même manger. L'adolescent se laisse influencer, il obéit à des sentiments que

son éducation vicieuse ne lui donne pas la force de repousser.

Si Lemlyn est condamnable, il ne peut toutefois l'être du chef de préméditation. Un mauvais coup est décidé. Lequel ? La vieille on ne le sait encore. Le vol était décidé mais on ne devait point verser le sang. Les accusés devaient attendre une sortie de Mme Brouwers pour se rendre chez elle et dévaliser les meubles. Plus tard on décida de voler même en présence de Mme Brouwers qui devait simplement être ballonnée. Les circonstances en ont voulu autrement.

La présence du couteau prouve-t-elle la préméditation ? C'est un élément peut-être mais insuffisant pour que le jury puisse se faire une conviction.

La préméditation exige le sang froid. Lemlyn en est incapable. L'impression qui le dominait avait réduit ses facultés.

Me Destexhe expose ensuite les conditions requises par le législateur pour déterminer les conditions de la culpabilité intentionnelle.

Me Destexhe, avec chaleur, convie le jury à émettre une réponse négative sur la question de préméditation. Vous rendrez ainsi dans quelque temps, à une mère, un fils réhabilité.

La défense de Godard

La parole est à Me Remacle. Un réquisitoire brillant est chose courante au banc de l'accusation. Rarement on en voit de modérés.

L'habileté de la tactique du ministère public échouera devant les faits. Il a abandonné Lemlyn pour mieux poursuivre Godard, un enfant que l'on traite aujourd'hui d'apache et que l'on veut mettre au ban de la société.

Godard n'a jamais connu l'instruction ni l'éducation. Il arrive en ville à l'âge de 12 ans où il vit seul pendant quelques années. Pour lutter dans la vie, il ne vient qu'avec l'armure de son cœur d'enfant. Le père est ouvrier besogneux. Mais à 14 ans il faut le large, du bruit et des couleurs et le gosse descend à la rue où sans surveillance il fait connaissance de Lemlyn, malin et malicieux.

Si Godard est en cour d'assises, il n'y vient que comme victime immolée par Lemlyn. J'ai trop de respect des efforts de Me Destexhe pour songer un seul instant à vouloir attaquer Lemlyn victime, lui, de la vindicte publique, vengeresse des grands crimes. Mais Lemlyn est le préparateur de toute cette scène affreuse. Godard a pu mentir. Est-il pour cause un assassin ?

De la pensée à l'acte il y a un abîme. L'irréflexion, le jeune âge, la misère ont pu le pousser à pécher.

Mais a-t-il prêté l'aide indispensable requise par le législateur pour qu'il puisse y avoir coopération.

L'accusation n'a pu établir que le couteau devait servir au crime.

Me Remacle qui s'explique avec une sobre éloquence entre dans tous les détails de l'instruction de cette affaire et fait ressortir avec une grande habileté tous les éléments favorables à son client.

Lemlyn frappe, il réclame l'assistance de son jeune camarade qui dans un mouvement de honte s'écrie : « Non, je ne peux pas ».

Or deux Messieurs est l'intention criminelle chez Godard. C'est lui qui est porteur de la ceinture dont on doit ballonner la victime. Pourquoi donc n'agit-il pas ? Faute de place d'un comptoir et d'une étagère, dit M. l'avocat général. Allons donc, mais dans la seconde place il n'y a plus de comptoir ni d'étagère et là c'est Lemlyn qui seul frappe et fait alors appel à la collaboration de Godard. Mais celui-ci ne prête aucune aide efficace puisque quand il intervient Lemlyn a déjà étendu sa victime sur le sol.

Ensuite il est acquis à l'instruction que le rideau a été arraché par la victime se débattant. Si Godard était intervenu, la victime n'aurait pu esquiver ce geste car elle aurait été maintenue par quatre mains.

Mais Godard a vu le couteau frapper, le sang gicler. Mme Brouwers ne râle même plus. Et devant son ami Lemlyn et sur les instances de ce dernier, Godard étrangle la femme Brouwers qui n'était déjà plus qu'un cadavre ou qui tout au moins avait déjà reçu un coup mortel. Ce que M. l'avocat général vous demande en dernière analyse c'est de condamner pour avoir tué une morte.

Messieurs, dit Me Remacle dans un beau mouvement d'éloquence, j'attends de vous un verdict de haute sagesse où vous mettez votre cœur dans toute sa bonté et son indépendance.

Les répliques

M. l'avocat général s'attache à rencontrer les arguments développés par Mes Destexhe et Remacle qui à leur tour reprennent la parole défendant avec énergie l'intérêt des accusés. Il est sept heures moins le quart.

Les questions

1. Est-il constant qu'à Liège le 8 janvier 1915, un homicide volontaire a été commis sur la personne de Mme Brouwers.
2. Lemlyn est-il coupable de ce meurtre soit par exécution à titre d'auteur ou de co-auteur.
3. A-t-il agi avec préméditation.
4. Godard est-il coupable de ce meurtre soit par exécution à titre d'auteur ou de co-auteur.
5. A-t-il agi avec préméditation ?
6. Lemlyn était-il âgé de moins de 18 ans lorsqu'il a accompli les faits.
7. Même question en ce qui concerne Godard.

Le jury se retire pour délibérer.

Le verdict

A 7 heures 15 minutes le jury rentre en séance. La réponse est affirmative sur toutes les questions.

M. l'avocat général réclame l'indul-

gence de la Cour. Mes Destexhe et Remacle se joignent au ministère public et supplient la Cour de se montrer indulgentes vis-à-vis des accusés que le jury vient de déclarer coupables d'assassinat.

La Cour se retire pour rédiger l'arrêt.

L'arrêt

Après quinze minutes de délibération la Cour reprend place. M. le Président donne lecture de l'arrêt condamnant, à raison des circonstances atténuantes résultant de leur jeune âge, Lemlyn et Godard chacun à VINGT ANS DE TRAVAUX FORCÉS.

M. le Président adresse à Mes Remacle et Destexhe les plus vives félicitations au nom de la Cour pour la tâche ingrate qu'ils ont bien voulu assumer dans une affaire aussi difficile. Vous vous êtes révélés en remarquables talents qui font augurer pour vous un brillant avenir au barreau.

L'audience est levée à 7 h. 40.

L'AFFAIRE DES ANARCHISTES

Acte de banditisme à Sclessin

Vol à main armée

Mercredi matin ont commencé les débats de cette retentissante affaire. A dix heures moins le quart, la Cour fait son entrée. M. l'avocat général Nagels remplit les fonctions de ministère public. Mes Noirfalize, Collignon et Dubois sont au banc de la défense.

Après constitution du jury dont M. Trasenster est déclaré le chef, M. le greffier Wégria donne lecture de l'arrêt de renvoi de la chambre des mises en accusation.

Les accusés Joseph Stroobants, ouvrier d'usine, né à Jemeppe, le 8 avril 1897, Emile Marcotty, cordonneur, né à Horion-Rozmont, en 1852, Barthélemy Maïsse, plombier, né à Flémalle, en 1896, sont prévenus d'avoir, le 6 juin 1914, soustrait frauduleusement des billets de banque pour 7 à 8.000 francs au préjudice de la Société des Fours à Coke de Tilleur, tenté de commettre un homicide volontaire sur la personne de MM. Gonthier, Prégaldien, Clouette, Vandenberg, Clauquens, Truyen, pour assurer l'impunité du vol, d'avoir été porteur d'un revolver, 2. Marcotty d'avoir été co-auteur du crime, 3. Stroobants et Maïsse d'avoir extorqué à l'aide de violence, et menaces, des fonds au préjudice de Lognoul, d'avoir été porteur d'un poignard et porté des coups et fait des blessures à Delville.

Les accusés. — Impressionnables.

La salle est envahie par de nombreux concitoyens désireux qui s'installent dans l'enceinte trop exigüe. L'aîné des accusés, Marcotty, se complait à la lecture de l'acte d'accusation et y prête une réelle attention. C'est un vieillard de 58 ans, type ordinaire des ouvriers auxquel l'âge n'a pas donné le repos. L'attention paraît le fatiguer sans que son visage ne trahisse autre chose qu'un clignotement d'yeux vague de travailleur fatigué.

Mais, plutôt soigné de toilette pour un ouvrier, face interbelle, ne quitte pas du regard le greffier articulant sa lecture.

Stroobants, 18 ans, le plus jeune, a quelque chose de dur dans le regard, dénotant du strabisme. Tête de révolté plutôt que de coupable repentant. C'est dans cette face que passa l'éclair qui alluma la criminalité.

Les accusés, les deux jeunes surtout, semblent vouloir défendre pied à pied le terrain au ministère public.

Stroobants répète mécaniquement ses « oui, Monsieur », puis s'enhardit, ses explications s'allongent, ses yeux ne quittent plus la Cour. Un peu de récitation dans son interrogatoire.

A la fin pourtant Stroobants perd son impassibilité, il s'émeut... et fond en larmes.

L'interrogatoire.

M. le Président procède à l'interrogatoire des accusés.

Stroobants ouvre le feu.

M. le PRÉSIDENT. — Stroobants, vous aviez à peine 17 ans au moment des faits. Vous avez peu fréquenté les classes. Vous avez été bon fils et bon travailleur.

Vous remettez presque intégralement votre salaire à votre père qui vous remettait deux francs pour votre dimanche.

Mais vous êtes d'un caractère violent. N'avez-vous pas un jour frappé l'ingénieur Delville ?

L'ACCUSE. — C'est inexact.

M. le PRÉSIDENT. — Vous aviez l'habitude d'être porteur d'armes. Vous aviez un revolver ; vous avez même acheté un poignard à cran d'arrêt.

L'ACCUSE. — C'était un petit couteau n'ayant pas de cran d'arrêt.

M. le PRÉSIDENT. — Avez-vous menacé Lognoul ?

L'ACCUSE. — C'était le 4 avril, M. Lognoul refusa de me payer le montant d'une journée. J'avais un couteau en main, mais je n'ai pas menacé.

M. le PRÉSIDENT. — A l'instruction vous avez reconnu l'avoir menacé.

L'ACCUSE. — Marcotty m'a remis des journaux anarchistes dans la lecture desquels je suis délecté. Je croyais que tous ces enseignements étaient exacts. Un jour Marcotty m'a demandé comment on apportait l'argent dans le bureau. Je lui ai dit que j'en venais du horion et

qu'on le portait aux usines des Fours à Coke. Marcotty a déclaré qu'il m'apprendrait, ainsi qu'à Maïsse, à faire un bon coup, que l'on devait se munir d'un revolver. J'ai suivi les indications de Marcotty. Je me suis rendu au bureau où se trouvait le comptable. J'ai braqué mon revolver demandant l'argent. Le comptable me l'a remis et je me suis enfui.

J'avais relevé mon cache-col pour me repaire méconnaissable.

Dans ma fuite je me suis retourné, j'ai vu qu'on me poursuivait, j'ai tiré plusieurs fois.

M. le PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas menacé les personnes qui vous ont arrêté.

L'ACCUSE. — J'ai dit que je m'en souviendrais plus tard.

M. le PRÉSIDENT. — Comment était le revolver ?

L'ACCUSE. — C'était une arme à 10 coups. C'est Marcotty qui me l'avait remise en me recommandant de ne rien en dire.

M. le PRÉSIDENT. — Regrettez-vous les faits ?

L'ACCUSE. — J'en ai pleuré des jours entiers (l'accusé sanglote).

M. le PRÉSIDENT. — Combien aviez-vous de cartouches ?

L'ACCUSE. — J'en avais dix-sept.

Je joins des élections, Marcotty m'a accompagné à Tilleur pour m'expliquer le mécanisme de l'arme. Il me déclara que quand on était pris, on n'avait qu'à se tuer.

Me COLLIGNON. — On les réunions anarchistes se passaient-elles ?

L'ACCUSE. — Dans deux cafés. J'étais le plus jeune des assistants. J'y étais toujours bien reçu.

M. le PRÉSIDENT. — Interrogez Maïsse.

M. le PRÉSIDENT. — Vous étiez âgé de 17 ans au moment des faits. Vous étiez le camarade de Stroobants. Que s'est-il passé le 4 avril.

L'ACCUSE. — Lognoul nous avait donné une demi-journée. Il se fâcha. Moi aussi et je l'appréhendai par les épaules. Stroobants était présent. Lognoul s'est calmé et a déclaré finalement qu'il nous paierait notre demi-journée.

Me COLLIGNON. — N'y a-t-il pas eu une discussion antérieure entre les mêmes personnes.

L'ACCUSE. — C'est exact, mais la scène avait toujours la même cause.

M. le PRÉSIDENT. — Qui vous a conduit chez Marcotty.

L'ACCUSE. — C'est Stroobants. On se réunissait chez Sauvenier où l'on causait et discutait anarchie. Des brochures et journaux étaient à la disposition des assistants.

Un jour Marcotty conseilla à Stroobants de prendre une matraque et de frapper les patrons. Une autre fois, il s'offrit de me remettre un revolver pour accompagner Stroobants à Tilleur.

M. le PRÉSIDENT. — Marcotty avait donc deux revolvers ?

L'ACCUSE. — C'est inexact. Ils étaient tous deux semblables. Je refusai d'accepter l'arme que l'on m'offrait.

L'interrogatoire de Marcotty commence.

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez été condamné en 1892 par la Cour d'assises de Liège dans l'affaire Moineau, à quinze ans de travaux forcés.

Me NOIRFALIZE. — Il est regrettable que l'acte d'accusation de cette ancienne affaire ne soit pas au dossier.

M. l'avocat général NAGELS. — On l'y joindra.

M. le PRÉSIDENT. — Au lieu de vous corriger, vous avez entraîné des jeunes gens dans une voie dangereuse.

L'ACCUSE. — Aucun des deux accusés n'a jamais assisté à une seule réunion anarchiste. Ce sont au contraire ces jeunes gens qui venaient chez moi chercher brochures et journaux tels que le « Libertaire », « L'anarchie », « Les temps nouveaux ».

M. le PRÉSIDENT. — Les faits sont du 6 juin. Pourquoi avez-vous déclaré dans l'instruction que vous étiez resté deux mois sans voir les prévenus.

L'ACCUSE. — Je n'ai jamais dit cela. Je voudrais bien voir la feuille où j'ai signé semblable déclaration. (Sic).

M. le PRÉSIDENT. — (Sic) vous avez donné un revolver à Stroobants.

L'ACCUSE. — Je n'ai jamais donné. J'ai vendu mon revolver à Stroobants auquel je n'ai jamais donné de conseil.

STROOBANTS. — C'est inexact, vous me l'avez donné.

M. le PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas offert un revolver à Maïsse ?

L'ACCUSE. — C'est des « grandes heures », Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Pourquoi aviez-vous deux revolvers ?

L'ACCUSE. — Je croyais pouvoir vendre celui que je possédais. Le marché n'a abouti pas, comme j'avais commandé un autre, il s'est fait que je suis resté en possession de deux revolvers.

M. le PRÉSIDENT. — Ces jeunes gens prétendent que vous les avez incités à commettre ces actes.

L'ACCUSE. — Mon passé honorable suffit pour repousser cette accusation. Je n'ai donné aucun conseil. Stroobants est la victime des femmes.

M. le PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas à accuser les accusés. Défendez-vous simplement.

L'ACCUSE. — Stroobants m'a bien parlé d'un coup à faire, c'est tout ce que je sais.

M. le PRÉSIDENT. — N'est-ce pas Stroobants qui aurait voulu vous influencer pour accomplir le coup ? (Rires).

L'ACCUSE. — J'ai bien accompagné Stroobants un jour aux environs de l'usine, mais je n'ai rien donné le moindre conseil sur une marche à suivre ou vue de la réussite d'un vol quel qu'il soit. Je lui ai même déconseillé.

M. le PRÉSIDENT. — Quand vous étiez en prison, vous avez voulu vous suicider. Pourquoi cela ?

L'ACCUSE. — Jamais je n'ai eu cette intention, au surplus je ne me souviens plus.

Les dépositions

M. le Juge d'instruction Palmers dépose comme suit :

Le 4 avril 1914 aux usines où travaillait Stroobants, on avait retenu à ce dernier ainsi qu'à Maïsse une demi-journée pour absence. Stroobants et Maïsse menacèrent M. Lognoul qui céda à la menace revint sur sa décision et paya. Mais M. Lognoul fit remarquer que c'est sous la contrainte qu'il agissait et qu'une retenue effectuée ultérieurement. Stroobants était porteur d'un poignard à cran d'arrêt.

Un autre jour, M. l'ingénieur Delville fit une observation à Stroobants qui porta à l'ingénieur deux coups de pied et un coup de poing.

Le 6 juin, Stroobants s'introduisit dans le bureau de M. Gonthier, comptable de la Société des fours à Cokes et se fit remettre par menace une somme d'argent considérable. Lorsque Stroobants fut arrêté il eut une attitude impertinente. Il me déclara que sa lecture favorite était le Catéchisme.

M. le Juge d'instruction explique ensuite au jury la situation des lieux et l'aide des plans dressés par M. Marissiaux, architecte qui retenu par un deuil de famille ne peut comparaître à l'audience.

J'appris au cours de l'instruction que l'arme avait été fournie par Marcotty un anarchiste militant. Stroobants me donna à ce sujet des détails d'une précision telle que j'ouvris une nouvelle instruction à charge de Marcotty chez lequel je découvris un revolver identique à celui dont Stroobants avait été porteur.

Marcotty fut arrêté. Il prétendit que cette arme appartenait à un vieux nommé Gilet. C'était inexact. Marcotty reconnut plus tard que le revolver lui appartenait et qu'il l'avait acheté pour une trentaine de francs.

Marcotty me déclara alors dit M. le Juge d'instruction qu'un jour au cours d'une promenade il rencontra un individu qu'il disait être français qui négocia l'achat de revolvers.

Dans l'intervalle en prison, Marcotty tenta de se suicider. Quand je l'interrogeai, il me déclara qu'il ignorait le motif pour lequel il avait voulu attenter à ses jours. C'est ce jour-là qu'il m'avoua avoir vendu le revolver à Stroobants pour 37 francs 50 centimes, sans connaître le motif de l'achat.

Stroobants avoua lui, avoir fréquenté des réunions anarchistes à Flémalle, chez Sauvenier et M. Mattard. Un jour Marcotty demanda à Stroobants s'il n'y avait pas d'argent aux usines à Cokes. Maïsse qui était présent fut engagé par Marcotty à accompagner Stroobants pour dévaliser le comptable et au besoin pour l'assommer.

Maïsse s'y refusa. Marcotty proposa même à Stroobants de l'accompagner dans une reconnaissance de lieux. Celui-ci accepta. Ils prirent le tram. Marcotty sembla jeter à rien cette excursion faite par hasard, tandis que Stroobants prétendit qu'elle a été faite sur la demande expresse de Marcotty.

J'ai mis Marcotty au courant des accusations formulées contre lui par Stroobants et Maïsse. Marcotty déclara qu'il avait taché de dissuader les jeunes gens.

L'arme confiée à Stroobants avait subi un grattage des marques de fabrication.

M. Genonève a examiné l'arme qui pouvait donner la mort à 25 mètres.

J'ai l'impression que Marcotty était sympathique à la population, mais son influence n'a pu être que pernicieuse.

M. le docteur BIDLOT a examiné Marcotty hors de sa tentative de suicide. Il est entièrement responsable de ses actes. C'est un individu intelligent.

L'audience est levée à 12 h. 30.

Séance de l'après-midi

Dans la précipitation hâtive de prise de notes d'audience, nous avons omis de signaler les félicitations toutes méritées que M. le Président Fashender adressa à M. le Juge d'instruction Palmers pour la façon distinguée dont il mena l'instruction des affaires soumises au jury.

L'audience est reprise à 3 heures.

Les témoins

M. le Conseiller à la Cour de Corswarem déclare :

En 1892, en qualité de juge d'instruction j'instruisais l'affaire à charge des Anarchistes. Marcotty était en relation avec les anarchistes qui commirent les attentats. C'est lui qui, dans la nuit du mardi-gras, déboula la dynamite aux charbonnages des Artistes. Il la transporta dans une carrière abandonnée à Flémalle d'où les complices fu transportèrent en différents endroits. Au surplus, Marcotty, le 28 mars 1891, avait déjà dérobé de la poudre dans un autre établissement à Ombref. Avec une précision de détails, l'honorable ancien Juge d'instruction relate la part d'activité que prit Marcotty aux attentats anarchistes, qui en 1892 semèrent la terreur dans la population liégeoise.

M. Jules DELGÉE, commissaire de police à Ougrée. — Stroobants a quitté l'école assez jeune et a travaillé successivement à Marihay, chez M. Goliat entrepreneur et aux fours à Cokes où il resta à trois reprises. Il paraissait généralement pour un ouvrier laborieux. Un jour, le père Stroobants trouva dans la poche de son fils un revolver. Le père châtia sévèrement son fils qui passa la nuit dehors. Stroobants avait une bonne conduite. Le dimanche, il se rendait au cinéma.

Voir la suite dans le numéro de demain

Chronique scientifique

MANGEZ DE L'AVOINE

Que le bénévole lecteur se rassure. Ce titre n'implique en rien la pensée plus qu'irrévérencieuse traduite par l'expression populaire : « Bête à manger de l'avoine ».

Au contraire, il ne s'agit rien moins que d'une question fort intéressante et humanitaire ; l'utilisation de l'avoine dans l'alimentation de l'homme, puisqu'il est établi scientifiquement, par un officier des plus distingués, esprit averti et observateur sagace, que l'avoine appelée à constituer le privilège de l'espèce asine, et des autres animaux auxquels on la donne habituellement.

Il est bien établi que l'avoine torréfiée devient agréable au goût ; l'impression de fraîcheur qu'elle laisse à la bouche et qui détourne de boire plutôt qu'elle n'y invite, a triomphé de l'étonnement causé par une saveur inaccoutumée qui est, chez nous tous, un des obstacles les plus formidables opposés à l'amélioration de l'alimentation.

Le capitaine Moreau, recherchant les moyens d'améliorer la nourriture du soldat, s'est livré à des expériences extrêmement intéressantes en faisant consommer chaque jour à ses hommes une soupe d'avoine : 33 grammes de farine, soit un kilogramme par homme en un mois. Un groupe de soldats ne reçut pas d'avoine, afin de servir de terme de comparaison. Les hommes des deux groupes

Société Anonyme des Railways Economiques de Liège-Seraing et Extensions.

Le bénéfice s'élève pour l'exercice 1914 à Frs. 823,168,01, ce qui permet de distribuer Frs. 11,25 à l'action privilégiée et Frs. 10,00 à l'ordinaire. Il faut toutefois noter que les recettes des lignes de Liège-Seraing, Fiménil-Haute sont en augmentation de 15 unités; en outre, on a commandé 10 voitures motrices dont la construction est en cours. Le compte « Fonds de renouvellement et de provision » a été augmenté cette année de Frs. 160.000.

BOURSE D'AMSTERDAM.

31 Mai.
Chèque sur Londres 11,99 — 12,04 Fl. (cours précédent 12,025 — 12,075 Fl.).
Chèque sur Berlin 51,35 — 51,35 Fl. (51,225 — 51,725).
Chèque sur Paris 45,975 — 46,475 Fl. (46,20 — 46,70 Fl.).
Emprunt Russe 1880, 71 1/8 Nederl. Handels Maatsch. 153 7/8.
Amsterdam Rubber 121,25. Deli Maatschappij 433.

VILLE DE LIEGE

Emprunt de 84,222,500 francs de 1897.
87e tirage du 30 avril 1915.
Liste des 48 séries de 25 obligations chacune, désignées par le 87e tirage au sort, pour être remboursées le 1er septembre 1915 :

Série 10267 N 15 rembours. par fr. 10,000
3990 N 4 rembours. par fr. 200
10267 N 14 rembours. par fr. 200
11602 N 16 rembours. par fr. 200
17330 N 1 rembours. par fr. 200
13652 N 17 rembours. par fr. 150
17330 N 25 rembours. par fr. 150
21764 N 13 rembours. par fr. 150
25161 N 25 rembours. par fr. 150
29528 N 6 rembours. par fr. 150

Séries remboursables par 125 fr. :
5127 1 10267 24 10554 21 10554 24
10648 18 13342 24 13652 6 15532 24 10696 23
21468 2 21468 4 21468 10 29394 18 32076 11

Sauf les numéros indiqués ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables au pair, 100 francs :

475 563 2763 3333 3660 3675 5127
6834 6926 7250 8135 8910 10267 10554
10648 11439 11602 11908 12447 12665 12731
13342 13652 15532 15608 15638 16096 17330
18778 19223 21008 21112 21468 21652 21764
21982 24923 24927 25161 26033 27409 28246
28994 29528 29546 29793 32076 32643

Liste des séries sorties aux 85e et 86e tirages et qui seront remboursables au 1er septembre prochain.

328 86 903 85 1335 86 2306 86 2541 86
3135 85 3139 85 4248 85 4538 86 4726 86
4892 86 5090 86 5147 86 5194 86 6113 83
6559 86 7153 85 7215 86 7997 86 8092 85
8790 86 9293 85 9422 86 9558 86 10020 85
10108 86 10411 85 10552 86 11468 86 13352 86
13361 86 13584 85 13777 86 14198 86 14332 86
14615 85 14724 85 14767 85 14872 86 14994 85
15016 86 15414 85 15862 85 16188 86 16517 86
16691 86 17609 85 17807 85 17987 86
18038 85 18295 86 18819 86 19523 86 19619 85
19671 86 20001 86 20438 85 20595 85 21237 85
22041 86 22346 85 22500 85 23172 85 23366 85
24100 85 24574 85 24721 85 1 24754 86
25406 85 25481 85 25733 86 26019 86 26262 86
27189 86 27236 86 27296 85 27461 83 27547 86
27789 86 29014 85 29488 86 29662 85 29840 86
30842 85 30914 86 31383 85 31497 86 31511 86
31683 86 31637 85 31695 86 31817 85 32291 86
32400 86 33438 86 33520 85.

Nous sommes à la disposition de nos lecteurs, porteurs de titres, pour la vérification des numéros sortis aux 84 tirages précédents.

Feuilleton de L'Echo de Liège No 3

MAGALI

par M. Dely

— Il faudra les garder, Mademoiselle ! La petite fille sera mon amie...
— Isabel, une enfant trouvée ! s'écria sa cousine avec mépris.
— Ils ne sont pas du tout enfants trouvés, déclara fermement Mlle Amélie. Ils ont un nom, nous savons d'où ils viennent Ophelia, montrez un peu plus de mesure et de charité dans votre langage, mon enfant.

Mais la fillette se détournait avec une petite moue dédaigneuse et se mit à feuilleter une revue de modes que Mlle Amélie dut lui enlever des mains en déclarant qu'elle avait mieux à faire que d'exécuter sa coquetterie.

Lady Isabel dut attendre quinze jours avant de connaître Magali Daultey. La petite fille se trouva en proie à une fièvre violente, et Mlle Noney, qui la soigna avec une infatigable dévouement, craignit un moment pour sa vie. Mais la crise fut surmontée. Magali, très affaiblie, put enfin se lever, et, un jour, elle descendit au bras de sa protectrice dans le jardin de l'hôtel Völberg, pour profiter d'un rayon de soleil qui atténuait l'atmosphère.

Freddy était là aussi, touchant au possible dans son costume noir, avec son délicat visage trop blanc, ses boucles sombres, ses yeux un peu attristés

LA CROIX-ROUGE

KINKEMPOIS (ANGLEUR)

ŒUVRE DES MERES ET TOUT-PETITS

Nous recevons la lettre suivante, à laquelle nous accordons volontiers l'hospitalité.

Kinkempois (Angleur), le 1er juin 1915
« Depuis deux mois, notre population avec son élan coutumier de générosité a bien voulu accorder à notre œuvre un large appui. Aidés par le Comité National de Secours et d'Alimentation et par le Comité Provincial présidé par M. Van Hoegaerden par le Comité d'Aide et Protection aux Médecins et Pharmaciens sinistrés, par le Bureau de Bienfaisance de la Commune, par Mesdames Chandoir et Neef, délégués du Comité Provincial, nous avons pu, en 2 mois, nous occuper de 60 familles se composant de 164 enfants, et secourir 66 d'entre eux âgés de moins de 3 ans.

Pendant cette période nous avons distribué : 708 litres de lait, 47 boîtes de farine (provenant de dons), 32 kilos de racahout préparé gracieusement par Mme Boux-Marchal, Mlle Lantremange, M. Leloup, Pharmaciens, au moyen de fournitures achetées à des prix spéciaux au Magasin Américain et au Grand Bazar de Liège ; nous avons distribué du sucre, de la viande, des œufs, du riz, des pâtes alimentaires, des layettes et des vêtements provenant de dons.

De nombreuses souscriptions ont permis ces générosités.

Les protégés de l'œuvre sont :

- 1) Les enfants des familles nécessiteuses de Kinkempois, Renory, Rivage en Pot, Sart-Tilman, âgés de 3 ans au plus.
- 2) Les mères qui nourrissent leurs enfants.
- 3) Les femmes qui attendent famille (les secours sont accordés les derniers mois).

Il y a, pour les personnes généreuses, plusieurs manières de coopérer à notre œuvre : 1) par une souscription définitive ou par une souscription mensuelle, (lorsque ces souscriptions sont respectivement de 5 ou 1 fr., le souscripteur reçoit une plaquette le protégeant contre la mendicité); 2) par un envoi de farine alimentaire, de sucre, etc.; 3) par un envoi de vêtements.

POUR LE COMITE :

Le Secrétaire,
A. de MUNCK —
rue du Val-Benoît, 141
Docteur René LEDENT,
rue de Renory, 39

CHRONIQUE SPORTIVE

FOOT-BALL A MONTÉGNEE

Dimanche dernier, s'est disputé au grand de la rue d'Angleur un match entre les Equipes 1 de Montegnée et d'Albur. Quand à 4 h. 30 l'arbitre Servais donna le coup d'envoi plus d'un millier de spectateurs se pressaient autour des barrières.

Dès le début du match, Montegnée se montra agressive. A peine cinq minutes écoulées, le demi droit Boulanger introduit le ballon dans les filets.

Ce fut la don d'émousser. Alors qui fait quelques hommes descendus au goal au vens. Rien ne passe, Berner et Herkens vont. Ces derniers, qui paraissent en forme, renvoient à leurs forwards avec une précision remarquable. Ceux-ci savent en profiter : bientôt le jeune Servais, qui s'est montré le meilleur goal guette sur le terrain, marque, coup sur coup, deux magnifiques buts, justement applaudis par la foule.

Alleur, quoique jouant un jeu fort plaisant, semble dépaycé. Cependant, sur une échappée, le centre-forward parvient à sauver l'honneur de son club après un bel effort personnel.

Au time, 3 à 1 en faveur de Montegnée. Le second time verra de bonnes attaques de part et d'autre.

Montegnée augmente son score de 2 buts réussis par Boulanger et Bierna.

A noter une magnifique shot à 30 mètres du but-centre Dechesne, shot qui vint s'écraser sur la latte supérieure.

L'équipe de Montegnée a joué ce dimanche un jeu de passes digne d'une équipe de 1re division.

encore, mais où revenait à certains instants un rayon d'enfantine gaieté.

C'était un charmant petit caractère, fort aimable, extrêmement affectueux. Déjà, Mlle Noney éprouvait pour lui une tendresse maternelle... Mais elle se sentait attirée plus encore par cette petite Magali, amante, ardemment reconnaissante; dont le regard avait une profondeur singulière, dont le cœur enfantin souffrait, silencieusement mais cruellement, de la perte d'une mère très aimée, de l'abandon absolu où se trouvait désormais son frère et elle.

Car les recherches en Provence n'avaient fait connaître que ceci : les Daultey, originaires d'Arles, appartenaient à une vieille famille de magistrats, très honorable, dont le dernier survivant, Luc Daultey, cerveau d'artiste, original et aventureux, était parti une vingtaine d'années auparavant pour l'Amérique. Depuis, personne n'avait entendu parler de lui... Et, de ce côté, il ne restait aux enfants aucune parenté.

Grâce aux hautes relations de la duchesse et du comte de Völberg, Mlle Noney avait eu également une très prompt réponse de Bombay. Il existait dans cette ville l'acte de décès de Luc Daultey, trouvé assassiné dans un faubourg sans qu'on n'eût jamais connu l'auteur de ce crime. On recueillait également des renseignements sur sa parfaite honorabilité et celle de sa veuve, très pauvre et très méritante, demeurée sans ressources après l'effondrement de la petite entreprise commerciale que dirigeait M. Daultey.

Le keeper Dupuis fut l'homme contre lequel valaient se briser les nombreux essais des adversaires, il resta calme et ne commit quasi pas de défaillance.

En halves, Berner et Herkens formèrent une arrière-défense de premier ordre.

En halves, Dechesne, ce bel athlète, ayant une excellente compréhension du jeu, bon en attaque comme en défense et possédant de plus un jeu de tête des plus efficaces s'est montré en excellente condition.

Schmitt et Nivelle furent toujours là où il le fallait. La composition de la ligne de forwards est à l'honneur du Comité de sélection.

A Alleur, toute l'équipe a fait montre de courage. Se sont spécialement distingués le back gauche et les extrêmes.

L'arbitre Servais sut contenir tout le monde. Nous l'en félicitons.

CONSEILS et RECETTES

Vient-on savoir quels jours de la semaine tombaient certaines dates d'années écoulées?

Un de nos lecteurs nous envoie un calendrier perpétuel destiné à résoudre instantanément ces problèmes. Par exemple on désire savoir quel jour était le 10 septembre 1861. On doit commencer par chercher le jour initial de mars 1861. Pour cela, on partage le millésime en deux nombres, l'un formé des deux chiffres de droite et l'autre formé des deux chiffres de gauche, et on fait le calcul suivant :

$$\frac{61}{4} + \frac{18 \times 5}{4} + 3 = 24$$

reste 5. On néglige les fractions lorsqu'on fait les différentes divisions, le reste de la division par 7 exprime le jour de la semaine qui commence le mois de mars en 1861, lundi étant désigné par 1, mardi par 2, mercredi par 3, jeudi par 4, vendredi par 5, samedi par 6, et dimanche par 0. Dans le calcul précédent pour l'année 1861, le reste étant 5, le mois de mars se trouve commencer un vendredi. Le jour initial de mars étant connu, on trouve les premiers jours de chaque mois à l'aide de la table suivante, dans laquelle 1 désigne le premier jour de mars quel qu'il soit, 2 le lendemain et ainsi de suite. Janvier 5 ou 4, février 1 ou 7, mars 1, avril 4, mai 6, juin 2, juillet 4, août 7, septembre 3, octobre 5, novembre 1, décembre 3. Les nombres 4 et 7 portés en janvier et février corroborent aux années bissextiles (dont le millésime est divisible par 4). Le 1er mars 1861 tombant un vendredi, le mois septembre, représenté dans la table par le chiffre 3, commencera donc deux jours après, soit un dimanche, le 16 sera un dimanche et le 16 un lundi. On opérera de même pour trouver quel jour de la semaine sera une date donnée par les années futures.

On reconnaît que le lait est falsifié par addition de farine si, en y mettant quelques gouttes de teinture d'iode, il devient bleu. Pour reconnaître si le lait a été adouci d'eau, il suffit d'y tremper une aiguille en acier : si on la retirant il reste une goutte à l'extrémité de l'aiguille, le lait est pur.

Quelqu'un, qui n'est pas marchand de faïence ou de porcelaine, nous dit que pour recueillir les morceaux en faïence et porcelaine, il suffit de réunir les morceaux en les maintenant avec un lacet et de mettre l'objet cassé dans du lait bouillant ; faire bouillir une minute ou deux et faire sécher. Il faut avoir soin auparavant de bien nettoyer la partie cassée. On peut employer le lait écrémé à la condition qu'il ne soit pas aigre.

Etat-Civil

ETAT-CIVIL DE LIEGE

du 2 juin

Naissances : 3 garçons.
Décès : 3 hommes, 2 femmes.

Hommes : Spieritz Léon, ingénieur civil, 76 ans, rue Dartois, 25, époux Dejardin ; Beyer Léon, boulanger, 18 ans, rue Jonruelle, 41, célibataire ; Verhoren Joseph, soldat allemand.

Femmes.
Delrez Claire, s. p., 83 ans, rue des Grioux, 7, veuve Pinet ;

Hogge Joséphine, s. p., 32 ans, rue Burenville, 71, épouse Adolphe.

Mlle Noney avait reçu cette réponse la veille, et, très perplexe, elle se demandait ce qu'il allait advenir de ces pauvres petits êtres, si délicats au moral et au physique.

Si on voulait, pourtant ! Ce lui serait si facile, à elle Amélie, d'élever ces enfants, si doux, de les entourer d'affection ! Personne ne s'apercevrait de leur présence dans les vastes résidences où la duchesse et ses enfants se transportaient selon les saisons.

Ce matin, elle avait sondé le terrain et reçu de son amie cette réponse si encourageante :
— Mais je n'y vois pas d'obstacle, je m'associerai même avec joie à cette bonne œuvre... Seulement, il faut que je demande l'avis de Gérard.

Le duc, malgré sa jeunesse, était considéré comme un oracle par sa mère, très fière de ses brillantes facultés, et d'ailleurs voyant en lui le chef de la famille. De ce côté, Mlle Noney n'était pas sans appréhension, la nature généreuse du jeune homme était soumise aux fluctuations d'une volonté impérieuse, extrêmement entière, et de caprices tout à fait impossibles à prévenir.

Lentement, Mlle Amélie et Magali firent deux fois le tour de la grande pelouse, suivies par Freddy, puis revinrent à petits pas vers les logis.

Là-bas, au seuil d'une porte vitrée, venait d'apparaître le jeune duc, puis lady Isabel et lady Ophelia, vêtues de toilettes claires pour une matinée d'enfantine qui avait lieu cette après-midi à l'ambassade d'Angleterre.

CORRESPONDANCE

L. D. — Nous vous remercions de votre lettre, signée, ne porte pas votre adresse, et ne saurait donc être prise en considération.
Au surplus, les faits que vous nous signalez, nous paraissent relever du Parquet et non d'un journal.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont reçues :

A LIEGE

Bureau du journal, 15, rue du Mouton-Blanc (Au second) ;
A la maison Bellens, rue de la Régence ;
Beaufort, 19, rue St-Hubert.
Liesenborghs, 53, rue de Bruxelles.
Lismonde, 75, rue Ste-Marguerite.

A HUY

A la librairie Faust, 50, rue Neuve ;

A VERVIERS

A la librairie Boumal, 50-54, place Verte.

A HANNUT

Hamand-Gaillard, coin du Marché au Porcs.

La petite ligne 0,40
Pour offres et demandes d'emploi 0,20

A nos Clients

Nous pouvons accepter jusque midi des annonces à insérer le soir même.

Objets perdus

PERDU dimanche soir, du quai de Fraignée au quai Orban, par rue de Fétinne, montre homme dans bracelet cuir. Rapp. 50, avenue de l'Exposition. Récompense. 18

Ventes et Achats divers

TREILLIS DE SURETE pour machine A vendre d'occasion TREILLIS-CAGE de sûreté pour machine. S'adr. 45, rue Jonruelle, Liège. D

VIEUX METAUX. On désire vendre vieux METAUX, fer, cuivre, etc. S'adr. 45, rue Jonruelle, Liège. C

SACS. On voudrait acheter des vieux sacs. S'adr. impasse de l'Enfer, Liège. 9

On cherche d'occasion TRES BELLE SALLE A MANGER de style. Ec. chez M. Bellens, S. C. 13. 37

A vendre LITS et GARDE-ROBES, 12, rue du Fer, Liège. 44

RIZ JAPON glacé 1.40 le k. S'adr. Au Phare, pl. Verte. 34

On désire acheter TABLEAU ANCIENS et MODERNES. O. D. Bureau journal. 17

A vendre d'occasion PLUSIEURS BONS VELOS S'adr. de 8 à 5 h. due des Venues, 323. 35

On cherche BUREAU MINISTRE en chêne d'occasion. Adresser offres B. R. D. bureau de l'Echo de Liège. 33

Capitiaux Commerces à remettre

Coiffeurs ! Pour cause de santé, à remettre de suite salon 1er ordre situé centre de la Ville. Ec. M. L., bur. «Echo de Liège». 46

Immeubles Ventes et locations

A louer, MAISON ou PART. MAISON, 17, rue de Selys. S'y adr de 10 à 12. 30

A louer MAISON neuves av. jardin, 64 et 72, rue de Joie, 27. 30

Etait-ce la fatigue de cette courte promenade ?... ou bien se trouvait-elle intimidée par les regards curieux dirigés vers elle ? Toujours est-il que Magali glissa tout à coup, prise de faiblesse, Mlle Noney la soutint précipitamment.

— Donnez-la moi, Mademoiselle ! dit lord Gérard en s'avancant d'un mouvement spontané.

Avec une aisance dont on l'aurait cru incapable sous son apparence élégante et fine, il enleva l'enfant entre ses bras et l'emporta dans le salon où se trouvait la duchesse et la comtesse de Völberg.

Une fois étendue sur un canapé, elle se remit presque aussitôt, et un peu de rougeur monta à ses joues mates en se voyant entourée de ces étrangers. Les paroles bienveillantes des deux dames, le sourire aimable de lady Isabel parurent cependant la mettre à l'aise.

— Elle est laide, cette petite ! chuchota lady Ophelia à l'oreille de son cousin qui se tenait debout à quelque distance, appuyé contre la cheminée.

— Oui, plutôt, sauf les yeux qui son magnifiques. Mais le petit garçon est délicieux... Venez ici, petit.

Freddy se tenait serré contre sa sœur, ses grands yeux bleus, un peu apeurés regardaient tous ces visages inconnus. A l'appel du jeune duc, il ne bougea pas et cacha son visage contre le bras de Magali.

— Eh bien ! ne m'avez-vous pas compris ? dit un peu brusquement lord Gérard, dont la patience n'était pas la vertu dominante.

Appartements Quartiers, etc.

— Jlie Obre p. à t. et QUARTIER, R. DE CHAUSSEE, 20 et 40 fr. p. mois. S. v. à vis. M. B. maison Bellens. 31
Personnes très tranqu. s. enf. cherchent APPART. 3 pl. Prix mod. Liège ou env. Ec. L. C. 100 Bur Journal. 39

Demandes d'emplois

ARCHITECTES, AVOCATS, etc. Copies à la machine, 11, rue du Port (Coronmouze). 11
Pers. de confiance dés. garder maison. S'adr. 29, place de Fragnée. 40
Dlle au cour. bes. bur. CH. PL. qq. h. par jour. Ec. A. J. 13, bur. journal. 42
Ex-Directeur particulier d'assurances s'occupe de la rentrée des intérêts hypothécaires et de la perception des loyers. Ec. A. Z. 10, bur. Echo de Liège. 43

Offres d'emplois

On demande un OPERATEUR LINOTYPISTE. S'adr. 65, rue du Calvaire, Liège. (Le matin de 7 1/2 à 8 1/2 h.) B

On dem. SERVANTE pl. du Marché, 25. 36

Divers

Le CABINET DENTAIRE de M. et Mme J. JANCLAES est transféré du Quai des Pêcheurs, 10, rue Ste-Marie, 10, Liège. 21
Dame âgée des. PENSION confort. Coût de ou hautours env. ville prox. tram. Ec. L. P. bur. journal. 38
Fermier env. Liège ACCEPTE EN PATURE chevaux et bestiaux. Prix mod. y compris surveill. de nuit. Adresse Bureau du journal. 41

BONBONS ACKERMANS

Chocolats crème, Confiseries et Biscuits pour revendeurs.

68, Rue de Hesbaye - LIÈGE (45)

A la Vierge Noire

Van den Bergh-Delhauteur
Rue St-Pierre, 26
HUY-NORD
Annages en tous genres
Blanc, Lingerie, Jupons, Corsets.
CONFECTION OUVRIÈRE



A notre fidèle clientèle

Nous avons le plaisir d'annoncer que malgré toutes les difficultés présentes nous avons toujours maintenu un stock suffisant de MACHINES A ECRIRE NEUVES et d'OCCASION de toutes marques ; de DUPLICA-TEURS et desoutureuses y relatives : STENCILS, ENCRE, CARBONS, RUBANS, BASSINS et DIAPHS A COPIER, FEUTRES, PORTE COPIES, RE-LIEURS, etc. ainsi que notre réputé

ATELIER DE REPARATIONS et notre service de TRAVAUX DE COPIE A LA MACHINE.

ACHAT, LOCATION, ECHANGE DE TOUS APPAREILS

HEENS Frères, L. C. Smith & Bros, Cie, Liège

Rue André Dumont, 27. 10

CHAUSSURES EN GROS

MAISON J. OLIVIER-NOTTET & FILS

Rue Saint-Léonard, 141-143, Liège

Stock important et très varié permettant de servir la clientèle sans retard malgré les difficultés du temps présent.

A cette intonation impérieuse, Magali eut un tressaillement, elle dirigea son regard vers lui... Et Mlle Amélie, en voyant se heurter les prunelles sombres de l'enfant, où passait une lueur de révolte et de fierté blessée, et les grands yeux bruns du jeune homme exprimant une hauteur mélangée d'irritation et de surprise dédaigneuse, comprit que deux orgueils se rencontraient... Ainsi qu'elle l'avait soupçonné, Magali possédait une susceptibilité excessive.

L'excellente demoiselle, avec un serrement de cœur, songea que la pauvre petite venait probablement de s'affaiblir, par ce seul regard, la sympathie de celui qui devait décider de son sort.

Lord Gérard avait froncé les sourcils et, détournant dédaigneusement les yeux il dit à sa cousine :

— Quelle désagréable physionomie a cette petite !